Syndiqué, sois un syndicaliste !

La brochure comme outil de formation syndicale pour la CGT des années 1930

Morgan Poggioli

Résumé

Notre article se propose d'aborder la politique éditoriale de la CGT durant l'entre-deux-guerres. Il met en lumière la mutation de la production de brochures de la CGT, autant en termes qualitatif (propagande/formation) que quantitatif, opérée avec le Front populaire. Disparates et peu nombreuses jusqu'au mitan des années 1930, les brochures de la CGT bénéficient, à partir du Front populaire, d'une véritable politique éditoriale organisée et centralisée mettant l'accent sur le volet de la formation syndicale et au-delà.

Mots-clés

Mots-clés : CGT ; CGTU ; Centre confédéral d'éducation ouvrière ; propagande ; formation ; brochures ; Front populaire

Index géographique : France

Index historique : XX^{e} siècle ; années 1930

Sommaire

I. La brochure syndicale avant 1936

1) Un aperçu des années 1920

2) Au début des années 1930, l'amorce du tournant pédagogique

II. La mise en place d'une véritable politique éditoriale à visée formatrice à l'ère du syndicalisme de masse

1) Le dispositif pédagogique du CCEO

2) Les autres brochures confédérales

III. Panorama

1) Titres et auteurs

2) Aspects logistiques

IV. Conclusion

Ce titre est celui de la première brochure de la CGT post-ruée syndicale de l'été 1936, diffusée à un million d'exemplaires et donc emblématique à la fois de notre objet d'étude et de notre période. En effet, avec la réunification de mars 1936 entre la CGT et la CGTU puis la

vague de grèves de mai-juin, la CGT va connaître un phénomène de syndicalisation massive, culminant avec plus de quatre millions d'adhérents en 1937. Or la grande majorité de ces nouveaux venus ne connaissent rien au syndicalisme. La formation de cette « génération Blum » constitue alors une priorité pour la CGT. Renforcée numériquement, la centrale confédérée l'est aussi au niveau de sa trésorerie et va ainsi pouvoir développer une impressionnante production éditoriale dont le format brochure constitue incontestablement la pièce maîtresse. C'est principalement par le biais du Centre confédéral d'éducation ouvrière, créé en fin d'année 1932, que la CGT va pouvoir initier cette politique éditoriale en vue de former ses nouveaux membres. En effet, avant cette date, c'est la dimension propagandiste qui dominait largement la production de ces formes brèves de l'imprimé, point sur lequel nous débuterons notre analyse. Ce sont donc les brochures confédérales qui constitueront l'objet principal de notre étude, même si celles d'origines locales et fédérales pourront être abordées, à titre de comparaison, mais pas de manière aussi exhaustive. Notre contribution ambitionne donc de comprendre l'usage que la CGT entend faire de ces brochures, d'en analyser les évolutions, de proposer un panorama de son catalogue et d'en mesurer l'impact, l'ampleur et si possible le lectorat. Pour tenter d'apporter des réponses à ces questionnements, nous nous sommes appuyé sur les archives de la confédération pour l'entre-deux-guerres, conservées à l'Institut d'histoire sociale de la CGT à Montreuil, sur les fonds de brochures de l'ancienne Bibliothèque marxiste de Paris et de Patrick Kessel, numérisés et accessibles via le Portail archives numériques et données de la recherche (Pandor [1]) de la Maison des sciences de l'Homme de Dijon.

I. La brochure syndicale avant 1936

1) Un aperçu des années 1920

Comme pour l'ensemble du mouvement ouvrier, la brochure syndicale revêt une double dimension, politique ou propagandiste et éducative ou pédagogique, en France comme en Europe [2]. Pourtant avant l'avènement du Front populaire, en matière éducative, la seule expérience syndicale française notable de l'entre-deux-guerres revient à l'Union des syndicats confédérés de la région parisienne. Dans un contexte d'affaiblissement et de division du syndicalisme, elle est la seule structure qui parvienne à mettre sur pied, en 1923, une série de cours destinés prioritairement à la formation des jeunes syndiqués. Mais l'ambition reste limitée au premier cercle des militants amenés à prendre des responsabilités dans les instances syndicales. La publication de certaines de ces conférences, sous forme de brochures, dans une collection dont le titre est *L'École du militant*, ne laisse aucun doute sur sa finalité [3]. Mais l'expérience tourne court et s'éteint avant la fin des années 1920. Elle rappelle en cela les débuts pour le moins difficiles de l'École socialiste de la Seine à la même période [4].

Il n'y a donc pas, à proprement parler, de politique confédérale en matière de stratégie de publication, aucun suivi, ni régularité. On observe des initiatives éparses d'origines confédérale, fédérale ou locale, sans cohérence entre elles, si ce n'est qu'un grand nombre de ces publications reflète la rivalité entre les deux CGT et ont donc pour vocation à (ré)affirmer les prises de positions respectives des deux centrales concurrentes, que ce soit sur

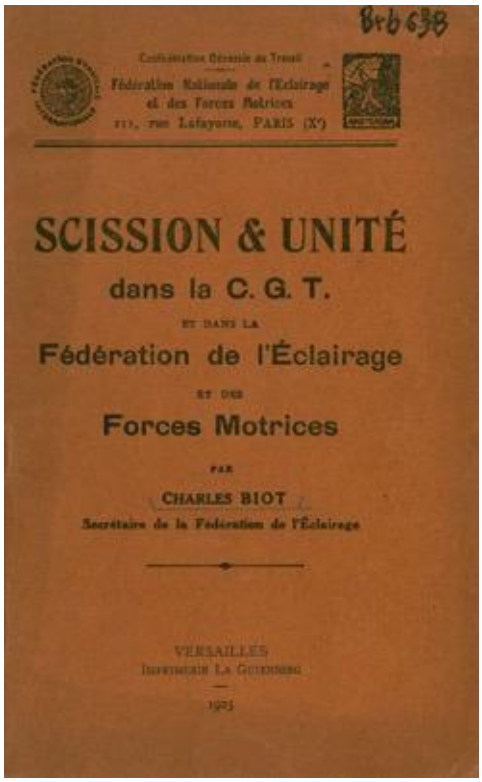
[1] https://pandor.u-bourgogne.fr/.

[2] Jean-Yves Mollier et Maurice Carrez (dir.), « Écrire pour convaincre : libelles et brochures. XVI^e^-XX^e^ siècles », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 90-91, 2003 ; Jean-Numa Ducange, *La Révolution française et la social-démocratie. Transmissions et usages politiques de l'histoire en Allemagne et Autriche (1889-1934)*, Rennes, PUR, 2012 ; Maurice Carrez (dir.), « Les écoles des partis ouvriers au 20^e^ siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 79, 2000.

[3] Georges Lefranc, *Essais sur les problèmes socialistes et syndicaux*, Paris, Payot, 1970, p. 223.

[4] Thierry Hohl, « Trois ans d'école socialiste de la Seine d'après *Le Populaire* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 79, 2000, p. 95-100.

l'orientation désormais réformiste de la CGT par rapport à sa rivale Unitaire révolutionnaire ou sur les responsabilités de la scission de 1922. En ce sens, la brochure du secrétaire général Léon Jouhaux, *Une attitude, un programme* [5] ou celle de Charles Biot, secrétaire de la fédération de l'Éclairage, *Scission et unité dans la CGT* [6], sont de parfaites illustrations de ce concours en légitimité des organisations (Ill. 1). Ces brochures embrassent alors la fonction propagandiste tandis que le volet éducatif est relégué au second plan. Elles doivent ici être considérées comme des éléments venant en soutien aux tracts, affiches et meetings qui demeurent les trois moyens privilégiés de la propagande syndicale de l'entre-deux-guerres [7]. Toutefois, ces outils que l'on pourrait qualifier « d'agit-prop » ne bénéficient nullement du même engagement éditorial, ni des mêmes moyens que les brochures communistes pour la même époque [8].



Ill. 1. : Brochure *Scission et unité dans la CGT*

2) Au début des années 1930, l'amorce du tournant pédagogique

Durant la première moitié de la décade suivante, les brochures de la CGT poursuivent un objectif de positionnement idéologique visant à donner aux militants des argumentaires pour contrer la concurrence autour des deux grands thèmes qui animent la vie syndicale du début des années 1930 : la question des assurances sociales puis de l'unité aux lendemains du 6

[5] Pandor, 03PK0995 : Léon Jouhaux, *Une attitude, un programme. Quelques mots d'introduction*, Paris, Imprimerie spéciale de la Maison des fédérations, 3e édition, s. d., 16 p.
[6] Pandor, Brb638 : Charles Biot, *Scission et unité dans la CGT et dans la Fédération de l'Éclairage et des Forces motrices*, Paris, Fédération nationale de l' Éclairage et des Forces motrices, 1925, 40 p.
[7] Jean Noël Dutheil, « La propagande dans l'Allier (1919-1923), espace d'affrontement entre les majoritaires et les minoritaires », colloque *Propagande, information, communication. Cent ans d'expériences de la CGT, de 1895 à nos jours*, 18 et 19 novembre 2009 à Montreuil. En ligne : www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_13_-_JN_Dutheil.pdf.
[8] Marie Cécile Bouju, « Le premier âge des maisons d'édition du parti communiste français (1920-1958) », dans Jean-Numa Ducange, Julien Hage et Jean-Yves Mollier (dir.), *Le Parti communiste français et le livre. Écrire et diffuser le politique en France au 20e siècle (1920-1992)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2014, p. 55-68.

février 1934.

Sur ces deux points, on assiste à une véritable guerre de brochures. De son coté, la CGT qui défend les Assurances sociales et constitue ses propres caisses (« Le Travail ») édite, en 1933, une série de six conférences sur les assurances sociales dans la collection « Les archives du militant » [9], par le biais de la fédération des Employés. Début 1936, suite aux modifications apportées par les décrets d'octobre 1935, une nouvelle brochure est publiée, sous la plume de Georges Buisson [10], le secrétaire adjoint de la CGT. À l'inverse, la CGTU qui rejette le système des assurances sociales, non sur le principe mais sur son mode de financement et sur l'étendue de la protection accordée, publie une première brochure dès 1929 (année d'entrée en application de la loi), très vite suivie d'une seconde édition agrémentée d'une quinzaine de pages supplémentaires [11] (Ill. 2). Début 1934, la rivalité entre les deux centrales est ravivée par l'affaire Stavisky qui atteint les caisses « Le Travail » de la CGT. La CGTU sort alors deux brochures [12], dont l'une particulièrement virulente à l'endroit de sa rivale, dans le cadre d'une campagne de presse beaucoup plus large menée par le Parti communiste [13], et qui oblige la CGT à répondre par le même biais [14].

[9] Pandor, Brb 8359 : Étienne Antonelli, *Comment furent votées les Assurances sociales*, Paris, Édition de la fédération des Employés, 1933, 24 p.

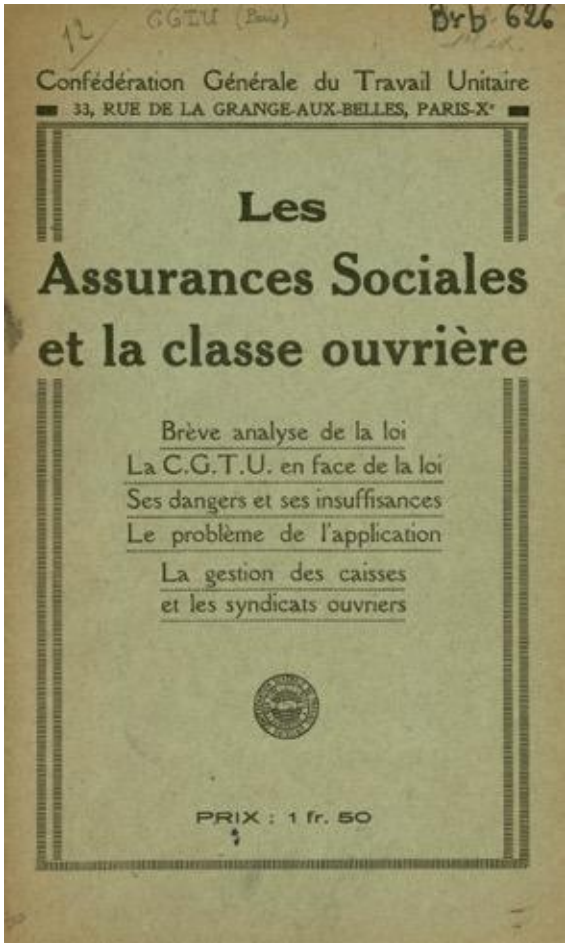
[10] Pandor, Brb 971 : Georges Buisson, *Que disent les décrets sur les Assurances sociales*, Paris, Éditions de la fédération nationale des Mutuelles ouvrières Le Travail, 1936, 96 p.

[11] Pandor, Brb 626 : CGTU, *Les Assurances sociales et la classes ouvrière*, Courbevoie, La Cootypographie, 1929, 78 p. ; et Pandor, Brb 972 : CGTU, *Mise à nu de la loi sur les Assurances Sociales*, Courbevoie, La Cootypographie, 1929, 93 p.

[12] Pandor, Brb 2343 : *3 années de duperie et d'escroquerie. Luttons pour de vraies Assurances sociales*, Paris, Imprimerie de la Maison des syndicats, 1934, 61 p. ; et Pandor, Brb 2147 : *Manuel pratique des Assurances sociales*, Paris, Édition de l'Union des syndicats unitaires de la région parisienne, 1934, 60 p.

[13] *L'Humanité*, 5 janvier 1934 : « 700 millions escroqués par les gouvernants, banquiers, politiciens, policiers, journalistes, généraux, théâtreuses et ambassadeurs ! Voilà où passe l'argent des assurances sociales ! ».

[14] IHS CGT, CFD 97/11 : *Comment la caisse Le Travail fut amenée à souscrire un bon du crédit municipal de Bayonne* », Paris, Caisse Le Travail de la région parisienne, 1934.



Ill. 2. : Brochure *Les assurances sociales et la classe ouvrière*

Suite à la grève générale du 12 février 1934 et les débuts très compliqués de la reprise du dialogue entre les deux CGT en vue de l'unité, les brochures officient une nouvelle fois comme des vecteurs de polémiques. Un seul exemple suffit à illustrer la situation : fin 1934, quasi-simultanément, la CGTU expose ses propositions d'unité dans une brochure intitulée *S'unir entre travailleurs* [15] tandis que la CGT édite la sienne, *La CGT et l'unité syndicale* [16], pour justifier des points de désaccords et expliquer l'enlisement des négociations. Ainsi, jusqu'à la réunification de 1936, la brochure syndicale aura surtout servi à entretenir les oppositions entre les deux centrales syndicales. Pourtant à partir de 1933 et la mise en place du Centre confédéral d'éducation ouvrière (CCEO), la dimension éducative de la brochure va reprendre une certaine acuité. Le même tournant s'opère coté communiste et Unitaire avec la création de l'Université ouvrière de Paris en 1932.

Après une première année d'existence principalement consacrée au recrutement, à la mise en place des cours parisiens de l'Institut supérieur ouvrier (ISO) et au développement des Collèges du Travail en province [17], les premières publications du CCEO paraissent au cours de l'année 1934. En complément des cours, les publications du CCEO visent à donner aux travailleurs qui désirent compléter ou rafraîchir leurs connaissances le moyen de le faire en leur permettant d'accéder à la documentation dont ils ont besoin « pour dominer et comprendre les aspects multiples et souvent trompeurs du monde contemporain […]

[15] Pandor, Brb 728 : Benoît Frachon, *S'unir entre travailleurs*, Paris, Édition de la CGTU, 1934 (second semestre), 37 p.
[16] Pandor, Brb 4436 : *La CGT et l'unité syndicale*, Paris, Édition de la CGT, 1934 (second semestre), 64 p.
[17] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, 8 juin 1934.

multiplier ses possibilités d'action syndicale » [18].

Jusqu'en 1936, une quinzaine de publications sortent ainsi aux éditions du CCEO [19], au rythme moyen de quatre par an [20]. Toutefois c'est la forme livresque qui prédomine encore largement puisque les deux tiers des fascicules in-8 (équivalent A5) comptent une centaine de pages et sont vendus entre 5,5 francs et 7,5 francs contre 2,25 francs pour les brochures [21], sans toutefois qu'une véritable distinction soit faite entre les deux formats puisque tous sont dénommés « brochures ». En termes de lectorat nous n'avons que peu d'indications, si ce n'est que les débuts sont modestes, seulement une cinquantaine d'abonnements aux publications sont souscrits début 1936 [22]. Pourtant plusieurs d'entre elles connaissent un certain succès, telle l'édition de *Crise et Plan* qui nécessita plusieurs rééditions [23] (au moins trois [24]). D'autres comme *Le fascisme en Italie, Pour l'éducation des masses, Sens et portée du Plan, Les origines de la guerre, L'évolution de l'art dramatique, Le droit social* sont épuisées au bout d'un an (*La révolution Russe* en deux mois), mais sans que l'on connaisse le tirage initial [25].

Ces premières publications démontrent en tout cas une volonté du CCEO de fournir aux syndiqués les bases d'une culture générale et des outils utiles à l'action syndicale. Elles se démarquent nettement des brochures polémiques évoquées précédemment et vont voir leur poids se renforcer avec la réunification syndicale et l'afflux de nouveaux adhérents.

II. La mise en place d'une véritable politique éditoriale à visée formatrice à l'ère du syndicalisme de masse

Comme nous l'avons dit en introduction, la grande majorité de ces nouveaux venus à la CGT dans l'euphorie gréviste de mai-juin 1936 (et au-delà) découvrent le syndicat. Or il est impératif, pour la CGT désormais réunifiée, de les former afin de les conserver et de leur inculquer si ce n'est une culture, du moins « un état d'esprit syndicaliste » [26]. C'est ainsi qu'il est décidé, dès le Comité confédéral national du mois de juin 1936, de confier au CCEO cette tâche de formation. Et la brochure est immédiatement perçue comme le meilleur moyen pour parvenir à ces fins.

1) Le dispositif pédagogique du CCEO

Léon Jouhaux charge donc le CCEO de rédiger en urgence quatre brochures à l'usage de ces

---

[18] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport « La CGT et l'éducation ouvrière », 1935.

[19] *Les origines de la guerre de 1914*, *L'évolution de l'art dramatique et du cinéma*, *La Révolution Russe*, *Le fascisme en Italie*, *Pour l'éducation des masses*, *Les problèmes d'ensemble du fascisme*, *Des pharaons à Le Corbusier*, *Esquisse d'une histoire de l'architecture* (en deux volumes), *Crise et Plan de la CGT*, *Vingt ans d'histoire allemande (1914-1934)*, *La crise mondiale*, *Sens et portée du Plan*, *Aspects mondiaux du capitalisme*, *Conformisme et pensée libre dans la littérature française du moyen âge au 16e et au 17e siècle* (en deux volumes), *Les problèmes généraux de la nationalisation et le Plan de la CGT*, *Conformisme et pensée libre dans la littérature française, le double visage du XVIIe siècle*.

[20] *Congrès de 1935*, p. 41.

[21] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1936) et liste des publications de l'ISO, s. d. (1935).

[22] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1937).

[23] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118, 1981, p. 39.

[24] IHS CGT, CFD 94/17 : *Crise et plan, Quinze conférences et études sur le Plan de la CGT*, 2e et 3e éditions, Paris, CCEO, s. d.

[25] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, 8 juin 1934 et liste des publications de l'ISO, s. d. (1935).

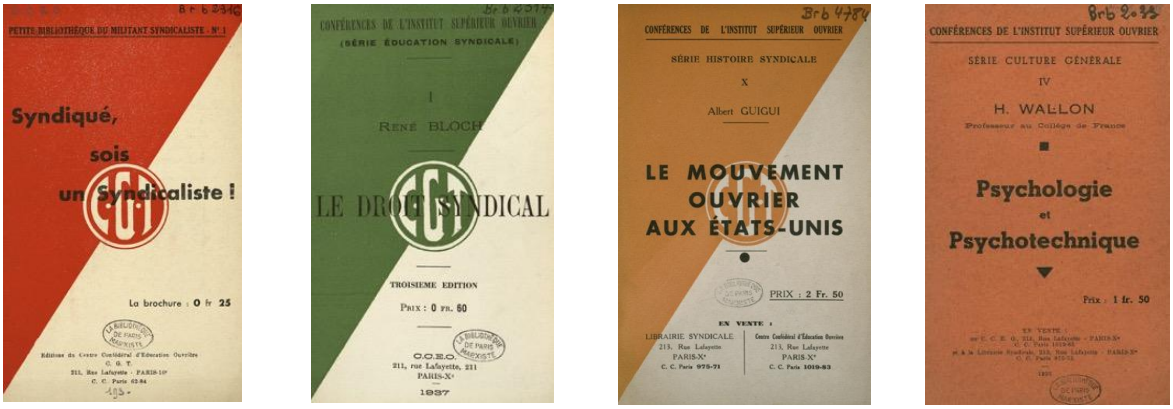
[26] Georges Lefranc, *Juin 36. L'explosion sociale du Front populaire*, Paris, Julliard, 1966, p. 243.

syndiqués de fraîche date [27]. Inaugurant la collection « La petite bibliothèque du militant syndicaliste », la première brochure intitulée *Syndiqué, sois un syndicaliste !* [28] est un véritable « best-seller » [29] puisque près d'un adhérent sur quatre l'achètera ou se la fera procurer par son syndicat. Les brochures suivantes sont destinées à des militants amenés à assumer des responsabilités syndicales ou des fonctions de négociation dans le cadre de l'application de l'Accord Matignon. C'est ainsi qu'avant la fin de l'année 1936, un *Guide du délégué d'atelier* [30], *Les conventions collectives* [31] puis un *Guide de l'administrateur de syndicat* [32] sortent des presses et complètent cette nouvelle « Petite bibliothèque ». Au total, en deux ans, une dizaine de brochures composeront cette collection, avec entre autres titres *Les unions locales de syndicats* [33], *La CGT et le Front populaire* [34], ou encore *Premier Mai* [35], sans qu'aucune n'égale le record du premier numéro, même si certaines nécessiteront des retirages à l'instar du *Premier Mai* qui connait sa première édition en 1937 et une seconde en 1938.

Ces débuts encourageants incitent le CCEO à élargir son offre : il lance à partir de 1937 deux nouvelles séries : « Éducation syndicale » et « Culture générale », puis une quatrième en 1938, « Histoire syndicale » [36]. Elles seront principalement alimentées par l'Institut supérieur ouvrier de la CGT. Ainsi la vingtaine de conférences organisées par l'ISO à travers toute la France en 1936 [37] feront l'objet d'une édition en brochure et alimenteront principalement la série « Éducation syndicale ». Ces quatre collections forment dès lors un ensemble cohérent, pensé par thématiques et bénéficiant d'une identité graphique. Ainsi en dehors de « Culture générale » de facture très neutre (couleur brique) et classique, les trois autres séries partagent une même trame visuelle. Leurs couvertures se démarquent grâce à quelques identifiants graphiques pérennes : le logo de la CGT apparaissant comme élément central – à la manière d'une estampille pour bien montrer que les contenus sont « labellisés » – ; une séparation de couleurs en diagonale, chaque collection ayant la sienne (blanc et rouge pour les brochures de la « Petite bibliothèque du militant », blanc et vert pour celles de « Éducation syndicale » et blanc et orange pour « Histoire syndicale ») ; enfin une taille unique – 10,5 cm par 16,5 cm – qui les distingue de la multiplicité des gabarits pour ce type de format et qui marque une volonté de rationalisation et d'homogénéité (Ill. 3, 4, 5, 6).

---

[27] « Le Comité confédéral national du 16 juin 1936 - Compte rendu analytique », *La Voix du peuple*, n° 188, juin 1936, p. 379.
[28] Pandor, Brb 2316 : *Syndiqué, sois un syndicaliste !* n° 1, Paris, CCEO, 1936, 16 p.
[29] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118, 1981, p. 40.
[30] Pandor, Brb 2428 : *Guide du délégué d'atelier*, n° 2, Paris, CCEO, 1936, 16 p.
[31] Pandor, Brb 2299 : *Les conventions collectives*, n° 3, Paris, CCEO, 1936, 32 p.
[32] Pandor, Brb 2312 : *Guide de l'administrateur de syndicat*, n° 4, Paris, CCEO, 1936, 31 p.
[33] Pandor, Brb 2313 : *Les unions locales de syndicats*, n° 6, Paris, CCEO, 1937, 32 p.
[34] Pandor, Brb 2278 : Léon Jouhaux, *La CGT et le Front populaire*, n° 9, Paris, CCEO, 1938, 31 p.
[35] Pandor Brb 2331 : *Premier Mai*, n° 10, Paris, CCEO, 1938, 32 p.
[36] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118, 1981, p. 39.
[37] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre1937). Thèmes des conférences : le droit syndical, les conventions collectives, l'organisation de la CGT et du mouvement syndical, la FSI, les revendications immédiates, le droit de grève, la réduction du temps de travail, l'arbitrage obligatoire, les prud'hommes, le code du travail, l'hygiène, les organisations patronales, les grandes théories sociologiques, les origines de l'homme, l'atome, la psychologie, la géomorphologie, le marxisme, Pelloutier, les loisirs, la Commune. Ce même rapport indique que « le succès a été vif mais le résultat intellectuel médiocre » tant il est difficile d'avoir une cohérence entre des sujets aussi variés. L'auteur, que nous supposons être Georges Lefranc, signale également que certains orateurs n'ont pas été à la hauteur même si « pour la majorité de l'auditoire, le prestige du titre universitaire demeure d'un poids tel qu'on admire souvent dans la mesure exacte où l'on n'a pas compris ».



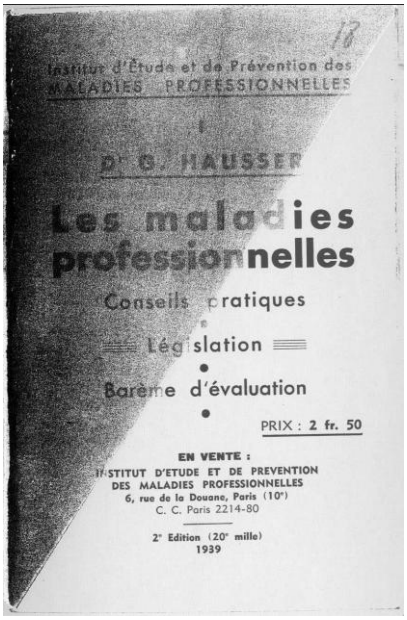
Ill. 3 4 5 6. : Brochures *Syndiqué, sois un syndicaliste !*, *Le droit syndical*, *Le mouvement ouvrier aux États-Unis*, *Psychologie et psychotechnique*

La maquette générale se veut donc plutôt académique, voire institutionnelle, mais permet d'identifier immédiatement l'éditeur et la collection exacte, une fois familiarisé avec ces publications [38]. Mais c'est son usage à vocation interne et à but éducatif et/ou de formation [39] qui fait la spécificité de ces brochures syndicales du Front populaire dans le cadre d'un dispositif pédagogique plus large assuré par le CCEO, incluant cours, publications, presse et émissions radiophoniques [40].

2) Les autres brochures confédérales

Parmi les autres organes confédéraux, deux ont retenu notre attention : l'Institut d'études et de prévention des maladies professionnelles (IEPMP) créé à la fin de l'année 1937 et le Conseil juridique de la CGT, devenu permanent un an plus tôt [41]. Ces organismes vont en effet eux aussi, parallèlement à leurs revues respectives *Archives des maladies professionnelles* et *Le droit ouvrier*, sortir plusieurs brochures qui peuvent être comparées à celles du CCEO en ce qu'elles revêtent une dimension formatrice prégnante. Dès ses débuts, l'activité de l'IEPMP conjugue en effet études médicales et prévention. Le second axe passe alors par une communication plurielle alliant interventions du Docteur Hausser sur le Code du travail et l'hygiène dans l'émission radiophonique « La Voix de la CGT » sur la TSF [42], collaborations avec *Le Droit Ouvrier* et *Le Peuple* [43], conférences, édition d'affiches et de brochures. En 1938, une première brochure de présentation de l'Institut (huit pages) est ainsi éditée, suivie d'une seconde intitulée *Les maladies professionnelles, conseils pratiques et législation*. Publiée à 10 000 exemplaires, sur le modèle graphique des brochures du CCEO, elle est épuisée en moins d'un an [44] et nécessite un second tirage en 1939, soit 20 000 exemplaires [45] (Ill. 7).

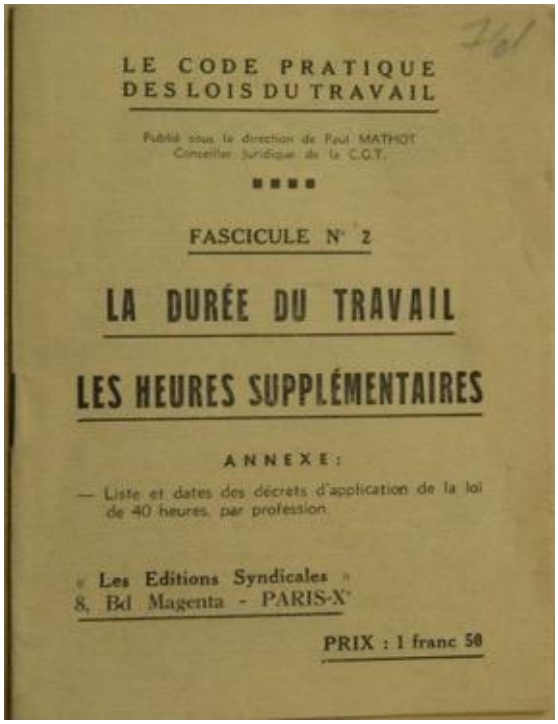
[38] Nous tenons à remercier Philippe Vauthier des Éditions universitaires de Dijon pour son expertise.
[39] Marius Bertou et Jean-Michel Leterrier, *L'aventure culturelle de la CGT*, Montreuil, VO éditions, 1996, p. 97.
[40] Morgan Poggioli, « Entre éducation populaire et propagande syndicale : les cours radiophoniques de la CGT sous le Front Populaire », *Le Mouvement Social*, n° 235, 2011, p. 39-52.
[41] IHS CGT, CFD 97/3 : Lettre de Jouhaux aux membres de la CA au sujet d'un projet de réorganisation administrative de la CGT, 19 novembre 1936.
[42] IHS CGT, CFD 97/33 : Comptes-rendus de l'émission « *La Voix de la CGT* » des 19 octobre et 7 novembre 1938.
[43] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité de l'Institut d'étude et de prévention des maladies professionnelles, 13 février 1938. Au total, ce sont 80 articles parus dans les journaux ouvriers, 15 dans la presse dite « bourgeoise », et une dizaine à l'étranger.
[44] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité de l'Institut d'étude et de prévention des maladies professionnelles, 1er novembre 1938.
[45] CFD 97/28 : *Les maladies professionnelles, conseils pratiques et législation*, 2e édition, Paris, IEMPMP, 1939.



Ill. 7. : Brochure *Les maladies professionnelles*

Le Conseil juridique, pour sa part, publie de nombreuses études dans la presse syndicale, tel *Le Peuple* qui lui octroie une rubrique quotidienne à partir de 1937 – « Le conseil juridique de la CGT communique » – et une seconde, hebdomadaire, en 1938, pour répondre au courrier des lecteurs [46]. *Le Droit ouvrier*, l'organe mensuel du Conseil juridique de la CGT, sort plusieurs numéros spéciaux, comme celui de novembre 1936 recensant tous les décrets d'application de la semaine de quarante heures dans les différents secteurs d'activité ou celui de janvier 1939 regroupant l'intégralité des décisions rendues par la Cour supérieure d'arbitrage [47]. Mais à ces publications « conséquentes » s'ajoutent de nombreuses brochures telle la lettre bimensuelle *Les questions juridiques* ou la série de fascicules *Le code pratique des lois du travail* [48] (Ill. 8), qui proposent des synthèses sur des points spécifiques à l'instar de la durée du travail, les congés payés, plus abordables pour des travailleurs dont la scolarité s'est terminée, pour la plupart d'entre eux, à l'âge de douze ou treize ans et qui n'ont pas nécessairement une culture de lecture.

[46] *Le Peuple*, 30 décembre 1937 : « Les militants trouveront chaque lundi dans *Le Peuple*, réponse aux questions juridiques qu'ils voudront bien nous poser ».
[47] IHS CGT, CFD 77/16-21 : *Le Droit ouvrier* (1936-1939).
[48] IHS CGT, CFD 97/36 : *Le code pratique des lois du travail*, n° 2, Paris, Les Éditions syndicales, s. d.


LE CODE PRATIQUE
DES LOIS DU TRAVAIL

Publié sous la direction de Paul MATHOT
Conseiller juridique de la C.G.T.

FASCICULE N° 2

LA DURÉE DU TRAVAIL

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

ANNEXE :

— Liste et dates des décrets d'application de la loi de 40 heures, par profession

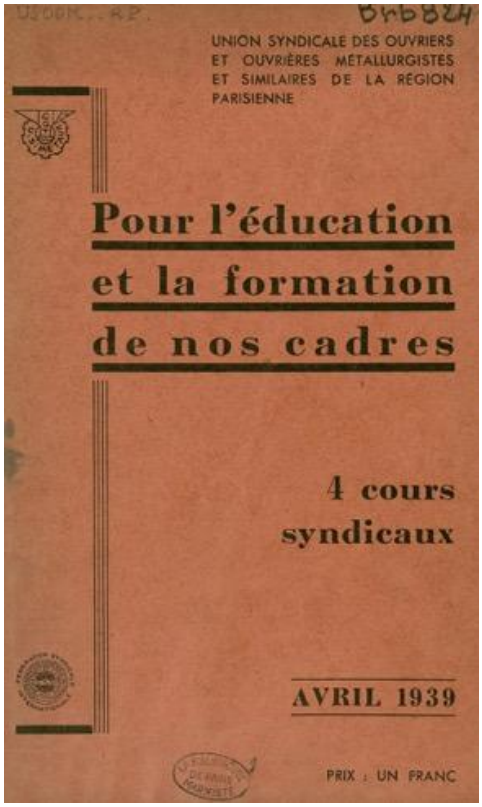
« Les Editions Syndicales »
8, Bd Magenta - PARIS-X°

PRIX : 1 franc 50

Ill. 8. : Brochure *La durée du travail. Les heures supplémentaires*

Ainsi les brochures d'émanation confédérale de la période Front populaire marquent une rupture en matière de contenu. Si l'aspect propagandiste ne disparait pas, la dimension formatrice des brochures de la CGT se développe de manière indiscutable (au-delà de celles du CCEO), sans aucune comparaison possible pour toute la période de l'entre-deux-guerres et peut-être même ultérieurement. Ce constat mériterait évidemment d'être vérifié par une étude exhaustive des brochures fédérales. Pourtant une première approche tendrait à confirmer cette tendance à travers les productions de la fédération de la Métallurgie. Forte de plusieurs centaines de milliers d'adhérents, elle est en effet à l'origine de nombreuses brochures qui, de l'édition d'un guide du métallurgiste [49] aux cours à destination des cadres [50] (Ill. 9) en passant par des brochures plus juridiques [51], présentent une offre similaire à celle de la confédération et un renforcement de la dimension pédagogique. Reste maintenant à étudier l'aspect quantitatif et logistique de cette production.

[49] Pandor, Brb 4832 : *Ce que doit savoir chaque métallurgiste syndiqué !*, Paris, Union syndicale des ouvriers et ouvrières métallurgistes et similaires de la région parisienne, janvier 1938, 32 p.
[50] Pandor, Brb 824 : *Pour l'éducation et la formation de nos cadres*. *4 cours syndicaux*, Paris, Union syndicale des ouvriers et ouvrières métallurgistes et similaires de la région parisienne, avril 1939, 29 p.
[51] IHS CGT, CFD 97/17 : Brochures, tracts de la fédération de la métallurgie, juin 1939.



Ill. 9. : Brochure *Pour l'éducation et la formation de nos cadres*

III. Panorama

Dans cette dernière partie, nous limiterons notre analyse aux brochures du CCEO pour lesquelles, en plus d'avoir réussi à reconstituer le catalogue dans sa quasi-intégralité, nous avons retrouvé et consulté plus de la moitié des références et avons également pu nous appuyer sur les archives de la structure.

1) Titres et auteurs

À partir de 1936, la plupart des brochures du CCEO sont éditées à 5 000 exemplaires [52], mais plusieurs nécessiteront un second tirage à l'instar de *L'origine de l'homme et des techniques* [53], *Les congés payés* [54] ou *Le rôle social des syndicats* [55], voire un troisième comme pour *Le renouvellement des conventions collectives* [56] ou *Le droit syndical* [57]. Elles comptent généralement une trentaine de pages et sortent à une fréquence d'environ une par mois pour chaque collection, hormis « Culture générale » et « La petite bibliothèque du militant syndicaliste » qui se tarit à partir de 1937 au profit des nouvelles séries. Fin octobre 1938, cette politique éditoriale permet au CCEO de revendiquer soixante-et-une brochures publiées en trente mois [58] – c'est-à-dire à partir du lancement de la première brochure *Syndiqué, sois un syndicaliste !* – mais on peut estimer à près de quatre-vingts le nombre total

[52] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1937).
[53] Pandor, Brb 2031 : Paul Rivet, *L'origine de l'homme et des techniques*, 2e édition, Paris, CCEO, 1939, 21 p.
[54] IHS CGT, CFD 94/18 (cotation provisoire) : Albert Gazier, *Les Congés payés. État de la législation*, 2nde édition, Paris, CCEO, 1937.
[55] Pandor, Brb 2310 : Benoît Frachon, *Le rôle social des syndicats*, 2e édition, Paris, CCEO, 1937, 23 p.
[56] Pandor, Brb 8619 : André Philip, *Le renouvellement des conventions collectives*, 3e édition, Paris, CCEO, 1937, 30 p.
[57] Pandor, Brb 2314 : René Bloch, *Le droit syndical*, 3e édition, Paris, CCEO, 1937, 33 p.
[58] *Le Peuple*, 20 octobre 1938 : « Le centre confédéral d'éducation ouvrière ».

de brochures éditées à la veille de la Seconde Guerre mondiale [59], se répartissant comme suit (voir Annexes) :

- Dix brochures pour « La petite bibliothèque du militant syndicaliste », axées sur la connaissance du syndicat et de ses missions ;
- Onze brochures d'« Histoire syndicale », dédiées aux grandes figures du syndicalisme français, aux évènements marquants et à l'histoire des organisations étrangères ;
- Une petite dizaine de brochures de « Culture générale », ouvertes sur les sciences ;
- Plus d'une trentaine de brochures d'« Éducation syndicale », consacrées aux aspects juridiques, économiques et sociaux du syndicalisme et de la société ;
- Une dizaine de brochures sur la quarantaine de titres parus, issues des « Documents de l'Institut supérieur ouvrier » et des « Publications de l'Institut supérieur ouvrier » [60].

Ainsi entre les premières publications du CCEO et celles de la période du Front populaire, on constate une inversion du rapport deux tiers/un tiers de la production en faveur des brochures et au détriment du format livresque.

Concernant les auteurs, nous avons pu en identifier une trentaine, certains ayant plusieurs brochures à leur actif. Pour éviter les errements des Universités populaires, le CCEO s'est volontairement appuyé sur des ressources internes et a limité au maximum la part d'intervenants extérieurs au mouvement ouvrier [61]. On trouve dès lors un grand nombre de leaders syndicaux : René Belin, Léon Jouhaux, Benoît Frachon, Julien Racamond, Robert Bothereau et Raymond Bouyer – membres du Bureau confédéral ; Eugène Marty-Rollan, délégué à la propagande ; Georges Stolz, secrétaire de la Fédération syndicale internationale ; Charles Laurent, secrétaire général de la fédération des Fonctionnaires ; Marcel Bonnet, secrétaire général de la fédération de l'Habillement ; Albert Gazier et Oreste Capocci de la fédération des Employés ou Albert Guigui des Métaux. La deuxième catégorie relève de ceux que l'on pourrait qualifier de spécialistes ou d'experts. On retrouve des professeurs du CCEO comme Ludovic Zoretti, Jean Duret, Félicien Challaye, André Philip, Étienne Antonelli, Georges et Émilie Lefranc ; le docteur Hausser de l'IEPMP ; les historiens Édouard Dolléans et Georges Bourgin ; des conseillers de la CGT (Jacques Dupiol et Louis Vallon du Bureau d'études économiques de la CGT ou l'avocat René Bloch, conseiller juridique de la CGT et sa femme Odette, également avocate) ; Gaston Prache de la fédération des Coopératives de consommation ou la philosophe Simone Weil. Nous noterons que certains interviennent dans d'autres structures de formation partisane comme Georges Bourgin et Ludovic Zoretti, à l'École socialiste de la Seine [62]. Quant à la participation des universitaires, tous « compagnons de route », elle est limitée à la collection « Culture générale » (elle-même à dessein la moins fournie) avec Louis Barrabé et Marcel Prenant, Professeurs à la Sorbonne ; Henri Wallon, Professeur au Collège de France ; Lew Kowarski de l'Institut du radium et l'ethnologue Paul Rivet du Musée de l'Homme.

2) Aspects logistiques

[59] La brochure la plus tardive que nous ayons réussi à dater, *Le Mouvement ouvrier aux États-Unis* d'Albert Guigui (Pandor Brb 4784), a été publiée au mois de mai ou juin 1939. Or, dixième numéro de la collection « Histoire syndicale », elle est suivie d'un numéro 11 consacré à Alphonse Merrheim, certainement sorti durant l'été.

[60] IHS CGT, CFD 97/28 : Programme des cours du CCEO et liste des publications du CCEO pour l'année 1938-39.

[61] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118 1981, p. 40.

[62] Thierry Hohl, « Trois ans d'école socialiste de la Seine d'après *Le Populaire* », art. cit.

Entre les cours par correspondance et ceux des Collèges du Travail en province, les publications livresques et les brochures, le CCEO devient, à partir de 1936 et par la force des choses, un véritable centre d'édition. Les titres dont le nombre ne cesse de croître au fur et à mesure des années, constituent un poids pour le personnel restreint du CCEO, surchargé entre les éditions, les expéditions, les abonnements et le secrétariat. Le budget du CCEO se situe aux alentours de 120 000 francs mais nécessite une « rallonge » de part de la trésorerie confédérale en raison de l'augmentation de 20 % des tarifs d'impression et de 15 % des salaires consécutive à l'application de l'Accord Matignon [63]. Nous ignorons par contre le montant des recettes provenant de la vente des brochures alors même que le CCEO est l'unique distributeur [64]. En effet, il n'existait que deux moyens pour se procurer les publications du CCEO, soit en venant les acheter à la Librairie syndicale au siège du CCEO, soit par correspondance en les commandant directement auprès du Centre. Un abonnement aux brochures pour les collections « Éducation syndicale » et « Histoire syndicale » était également possible, qui, pour quinze francs par an, donnait droit à dix brochures [65]. Mais aucun circuit de distribution ne fut jamais mis en place. Pour ce qui concerne le circuit de fabrication, le CCEO ne travaille qu'avec des imprimeries coopératives arborant la « marque syndicale » de la fédération du livre [66], mais il en change régulièrement. De 1932 à la réunification, ses publications sont imprimées par la Gutenberg à Versailles [67] qui édite par ailleurs toutes les brochures de la CGT depuis les années 1920 [68]. À partir de 1936 le marché passe à l'Imprimerie nouvelle d'Amiens [69], puis à l'Imprimerie nouvelle de Paris en 1937. Enfin, courant 1938 jusqu'à la guerre et la mise en sommeil du CCEO, c'est l'Imprimerie Bernas à Paris qui hérite du contrat. Nous remarquerons qu'à l'inverse, la Cootyprographie de Courbevoie [70], qui éditait les brochures de la CGTU, continue de travailler avec les syndicats de tendance Unitaire à l'instar de l'Union syndicale des métaux parisiens. Quant aux cours de l'Université ouvrière de Paris, édités sous forme de brochures en 1938, c'est le Bureau d'éditions du PCF qui en a la charge et qui adopte un maquettage et un visuel voisins des brochures du CCEO [71].

IV. Conclusion

[63] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1937).

[64] Aucun des rapports d'activité du CCEO n'indique les ventes ni les recettes qui en sont issues. Seul celui de 1936 estime à 20 000 francs, le montant des recettes espéré pour les cours et les brochures. Quant aux bilans financiers présentés aux congrès confédéraux, seules les dépenses sont détaillées et les frais d'impression renseignés : 50 744,15 francs pour la période 1933-1935, (*Congrès confédéral de Paris-1935. Compte rendu sténographié des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1935, p. 124) et 50 741,10 francs pour la seule année 1936 (*Congrès confédéral de Nantes-1938. Compte rendu sténographié des débats*, Paris, Édition de la CGT, 1938, p. 134).

[65] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre1939).

[66] En 1923, la CGT et la Chambre consultative des associations ouvrières de production avaient signé une convention instaurant, entre autres, des contrats collectifs de travail et le monopole syndical d'embauche. Particulièrement bien respecté dans le Livre, l'affichage de cette « marque » en est l'illustration, cf. Sylvie Zaidman, « La CGT et les coopératives ouvrières de production », *Cahiers d'Histoire de l'Institut de recherches marxistes*, n° 64, 1995, p. 55-68.

[67] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118 1981, p. 39.

[68] Toutes les brochures de la CGT citées dans la première partie sortent des presses de cette imprimerie.

[69] Amiens est durant l'entre-deux-guerres l'un des plus importants centres coopératifs de France avec Paris, Strasbourg et la Lorraine., cf. André Gueslin « La coopération : modèle original ou tentative d'adaptation ? », dans Jean-Jacques Meusy (dir.), *La Bellevilloise (1877-1939)*, Paris, Creaphis, 2001 p. 13-25.

[70] Michel Dreyfus, « Autour de la Bellevilloise : la coopération communiste entre les deux guerres », dans Jean-Jacques Meusy (dir.), *La Bellevilloise (1877-1939)*, *op. cit.*, p. 27-39 et *La Cootypographie : Société ouvrière d'imprimerie, onze rue de Metz, Courbevoie, Seine (1900-1950)*, Courbevoie, La Cootypographie, 1950, 190 p.

[71] Voir sur Pandor les séries « Les grands problèmes de la politique contemporaine » et « Les grands problèmes de la philosophie contemporaine ».

L'expérience du CCEO prend fin en 1939 avec la guerre. Les cours sont supprimés, le secrétariat fermé et les éditions suspendues. À l'heure du bilan, il nous est hélas difficile de mesurer l'impact de ces brochures, faute de données précises sur les ventes. Seule certitude, la première brochure du CCEO, vendue à plus d'un million d'exemplaires, a été un véritable succès. Mais pour les autres brochures, il est compliqué pour l'historien de trancher. En dehors des brochures retrouvées indiquant une seconde voire une troisième édition, et dont le tirage peut donc être estimé entre 10 000 et 15 000 exemplaires – chiffres très honorables au regard du lectorat potentiel, comparables aux éditions du PCF dans un contexte de crise des éditeurs politiques [72] – les éléments numériques et financiers sont trop rares pour permettre de mesurer l'audience et de juger du succès ou de l'infortune de l'ensemble du catalogue. Concernant les acheteurs-lecteurs, la question est encore plus compliquée. Sur ce point nous n'avons aucun indice, si ce n'est le nombre très faible d'abonnements aux publications du CCEO qui ne compte que 373 engagements en 1937 pour 2 238 exemplaires vendus [73]. On peut penser que les 5 000 élèves inscrits aux cours du CCEO ou de l'ISO – et sur lesquels nous avons davantage d'informations [74] – ont pu être des lecteurs plus assidus de ces brochures mais on ne peut aller au-delà de cette hypothèse au demeurant bien mince, puisqu'aucune source n'existe sur les recettes issues des ventes (sur place à la librairie ou par correspondance). Nous savons seulement par Georges Lefranc que les structures syndicales en achètent (fédérations et syndicats) pour les mettre à la disposition de leurs adhérents [75]. On peut raisonnablement supposer que ces dernières ont alors constitué les principaux relais de vente auprès des syndiqués.

Mais quel qu'ait été leur impact, il n'en reste pas moins que ce sont certainement près d'un-million cinq-cent-mille exemplaires de ces brochures (dont un million pour le seul *Syndiqué, sois un syndicaliste !*) qui ont été éditées par le CCEO [76]. Cette seule donnée nous permet d'affirmer que les années trente marquent ainsi l'émergence d'une production de masse de brochures pédagogiques qui va se renforçant et s'accélérant après l'explosion sociale de 1936. Ce tournant est confirmé aussi bien d'un point de vue purement quantitatif, que du point de vue de l'offre thématique qu'illustre l'accroissement du nombre des collections et la variété des sujets abordés. La portée pédagogique de la brochure, abandonnée depuis les années 1920, retrouve alors une place de premier ordre dépassant la production à dimension propagandiste, dans un contexte exceptionnel de renforcement de la CGT. S'inscrivant dans une démarche plus large de renouveau du syndicalisme à bases multiples (éducation, santé, loisirs) [77], la politique éditoriale du CCEO participe de ces initiatives tendant à répondre au changement de statut de la CGT, désormais organisation de masse et qui interroge *Le rôle social des syndicats* [78].

Morgan Poggioli,

---

[72] Marie-Cécile Bouju, « Les maisons d'édition du PCF, 1920-1956 », *Nouvelles FondationS*, vol. 7-8, n° 3, 2007, p. 260-265.

[73] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1937).

[74] Morgan Poggioli, « Le Centre confédéral d'éducation ouvrière : un mouvement d'éducation populaire dans les années 1930 », dans Guy Brucy, Françoise Laot et Emmanuel lescure (dir), *Mouvement ouvrier et formation. Genèses : de la fin du XIXe siècle à l'après Seconde Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 111-126.

[75] Georges Lefranc, « Rétrospectives, militant socialiste et syndicaliste », *Cahiers de l'OURS*, n° 118, 1981, p. 39.

[76] IHS CGT, CFD 97/28 : Rapport d'activité du CCEO, s. d. (1er semestre 1937).

[77] Morgan Poggioli, « L'expérience du Front populaire : renouvellement de la stratégie syndicale et des pratiques de la CGT (1934-1940) », *Histoire et sociétés, revue européenne d'histoire sociale*, n° 20, septembre 2006, Paris, Alternatives économiques, p. 68-80.

[78] Pandor, Brb 2310 : Benoît Frachon, *Le rôle social des syndicats*, 2e édition, Paris, CCEO, 1937, 23 p.

Chercheur associé
Université de Bourgogne-Franche-Comté, LIR3S-UMR 7366